

LA FORMATION CONTINUE AU SERVICE DES
PROFESSIONNELS DE LA SANTÉ DEPUIS 1980



**GÉRIATRIE, PSYCHIATRIE DE LA
PERSONNE ÂGÉE**

N° 576

**CURSUS DE SPÉCIALISATION EN PSYCHOGÉRIATRIE :
LA PRISE EN SOINS DES PERSONNES ÂGÉES EN
PSYCHIATRIE ET EN GÉRIATRIE**



www.afar.fr

46 rue Amelot CS 90005 75536 Paris Cedex 11 | Tél. : 01 53 36 80 50 | formation@afar.fr
N° de déclaration d'activité : 11 75 04 139 75 | SIRET : 410 079 339 00017 | NAF : 8559A



N°576 CURSUS DE SPÉCIALISATION EN PSYCHOGÉRIATRIE : LA PRISE EN SOINS DES PERSONNES ÂGÉES EN PSYCHIATRIE ET EN GÉRIATRIE

N° du stage	576 1 2027 INTER	Lieu de stage	46 rue Amelot 75011 PARIS
Durée du stage	8 jours	Dates	du 01/10/2027 au 02/10/2027 et du 03/12/2027 au 04/12/2027 et du 24/03/2028 au 25/03/2028 et du 09/06/2028 au 10/06/2028
Prix	2 150,00 €		

CONTEXTE

- Ce diplôme s'effectue en 8 journées (48 heures) réparties sur 4 week-ends à Paris.
- 1er week-end : les outils de l'évaluation en psychiatrie de la personne âgée.
- 2e week-end : les situations de violence, d'apathie, de refus, de suicide, d'homicide et de relation d'emprise.
- 3e week-end : les situations d'anxiété, de dépression, de délire, de dissociation, de réclusion et d'entassement.
- 4e week-end : les approches médicamenteuses, les psychothérapies, les médiations thérapeutiques et l'art-thérapie.

PUBLIC CONCERNÉ

- Ce diplôme s'adresse aux psychiatres, gériatres, généralistes, internes, coordonnateur.rices, psychologues, cadres, infirmier.es, gestionnaires de cas, référent.es parcours exerçant au quotidien auprès des personnes âgées.

PRÉ-REQUIS

- Pour toute inscription, envoyer au préalable les documents suivants : un curriculum vitae, une lettre de motivation, les justificatifs des diplômes et des expériences professionnelles.

INTERVENANTS

- Ce diplôme s'effectue sous la direction pédagogique du Dr Jean-Claude Monfort, psychogériatre, PHU honoraire, et du Dr Anne-Marie Lezy, gériatre, cheffe de service honoraire AP-HP.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- S'approprier des outils d'évaluation en psychiatrie de la personne âgée.
- Identifier les syndromes rencontrés en psychiatrie de la personne âgée.
- Utiliser des temps de réflexion partagés éthiques pour améliorer ses pratiques professionnelles.
- Maîtriser les médicaments psychotropes chez les personnes âgées.
- Savoir prescrire les médiations thérapeutiques.

PROGRAMME

1. Les outils de l'évaluation en psychiatrie de la personne âgée - La grille EPADE, l'outil référencé par la CNSA et le guide PATHOS. - La grille REDIPA, le recueil des interactions familiales. - Les outils du travail en réseau, de l'équipe mobile et du travail au domicile. - Les outils pour identifier les urgences masquées par des symptômes psychiatriques.
2. Les situations de violence, d'apathie, de refus, de suicide, d'homicide et de relation d'emprise - Le syndrome de Tatïe Danielle et son ouverture sur le rôle des personnalités. - Le syndrome de glissement et ses réflexions sur les crises suicidaires. - Le syndrome d'Ulysse et les situations de captation affective des personnes âgées. - Les syndromes déclenchés par les prédateurs des personnes âgées.

N°576 CURSUS DE SPÉCIALISATION EN PSYCHOGÉRIATRIE : LA PRISE EN SOINS DES PERSONNES ÂGÉES EN PSYCHIATRIE ET EN GÉRIATRIE

3. Les situations d'anxiété, de dépression, de délire, de dissociation, de réclusion et d'entassement - Les syndromes dissociatifs et les mémoires traumatiques de révélation tardive. - Les syndromes délirants ayant une valeur de protection. - Les syndromes schizophréniques et les situations de double démence. - Les syndromes de Diogène, l'incurie, l'insalubrité et les situations d'entassement.
4. Les approches médicamenteuses, les psychothérapies, les médiations thérapeutiques et l'art-thérapie - Les psychotropes : prescription, déprescription et iatrogénie. - Les psychothérapies et l'ajustement de l'approche relationnelle des personnes âgées. - Les médiations thérapeutiques, l'activité physique adaptée (APA) et l'art-thérapie. - L'avance en âge, l'aller vers une vie pleine et une mort sereine.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Partie cognitive (24 heures) : la première partie de chaque demijournée, d'une durée de 1h30, est conduite par un binôme de seniors de la psychiatrie et de la gériatrie qui exposent les concepts et les situations rencontrées avec des supports vidéo (transfert d'expérience).
- Partie APP (24 heures) : la deuxième partie de chaque demi journée, également de 1h30, est un groupe transdisciplinaire d'analyse de pratiques entre pairs (GAPP) avec étude des situations rencontrées au quotidien, supervision de type Balint et recherche collective d'axes de progression. Au cours de ces séances, chaque médecin est invité à faire part de ses succès, de ses plaisirs mais aussi des situations dans les quelles il s'est considéré comme épuisé et mis en échec.
- Cette méthode contribue au renforcement du sentiment d'appartenance à un groupe. Les propositions d'axes d'amélioration sont ensuite apportées par le groupe. Les outils et vidéos pédagogiques utilisés au cours de l'enseignement ont une partie visible sur une plateforme publique dédiée à la psychogériatrie (www.psychoge.fr) et une partie accessible aux inscrits sur un espace privé du site de l'Afar.

LIEU

- En format présentiel à l'Afar ou en format distanciel en visioconférence

ORIENTATION(S) DPC CORRESPONDANTE(S)

- **Médecin spécialisé en psychiatrie** : Orientation n°141 : Prévention, repérage, diagnostic et prise en charge des troubles psychiatriques chez la personne âgée
- **Médecin spécialisé en gériatrie** : Orientation n° 82 : Repérage, identification, diagnostic et prise en charge des troubles psychiques et comportementaux de la personne âgée

N°576 CURSUS DE SPÉCIALISATION EN PSYCHOGÉRIATRIE : LA PRISE EN SOINS DES PERSONNES ÂGÉES EN PSYCHIATRIE ET EN GÉRIATRIE

INFORMATIONS PRATIQUES

LIEU ET HORAIRES DE LA FORMATION

AFAR

46 rue Amelot 75011 Paris
Tél : 01 53 36 80 50
Métro : Chemin Vert (ligne 8), Bastille (ligne 1 et 5)

les horaires sont les suivants :

- **9h-12h15** (dont 15 minutes de pause)
- **13h15-16h30** (dont 15 minutes de pause)

REGLEMENT ET MODE DE PAIEMENT

Les stages sont facturés au terme de l'action de formation. Pour les stages dispensés en plusieurs sessions, les factures sont éditées au terme de chaque session. Le règlement de la formation est exigible à compter du terme de l'action de formation. Une pénalité de 15 % sur le montant total de la facture pourra être exigée par l'Afar si le règlement n'est pas intervenu dans un délai de 30 jours après l'action de formation

DEJEUNER ET HEBERGEMENT

L'Afar n'est pas responsable du stagiaire pendant sa pause déjeuner. Une liste de restaurants à proximité de l'Afar est remise à titre indicatif.

L'Afar n'intervient pas dans la réservation de l'hébergement du stagiaire. Une liste d'hôtels à proximité de l'Afar est remise à titre indicatif.

PRÉINSCRIPTION

Vous pouvez vous préinscrire par téléphone, par mail ou sur le site internet de l'Afar.

ATTESTATIONS DE PRÉSENCE ET DE DPC

Les attestations sont envoyées à l'établissement par voie électronique la semaine suivant le stage.

CONDITIONS D'ANNULATION

Annulation par le stagiaire ou l'établissement : toute annulation peut être faite sans frais si elle parvient à l'Afar au moins 30 jours avant le début de la formation. Pour toute annulation faite moins de 30 jours avant la formation, l'Afar facture un dédit de 50 % des frais de formation, montant non imputable à la contribution financière obligatoire de formation. En cas d'absence ou d'abandon en cours de stage, ce dernier est payable en totalité.

Annulation par l'Afar : L'Afar se réserve le droit d'annuler en cas de force majeure ou en raison d'un nombre insuffisant de participants dans un délai de 30 jours avant l'action programmée.

INSCRIPTION

Un accord de prise en charge financière doit être envoyé par l'établissement à l'Afar. Un accusé de réception est adressé dès réception de l'inscription. Une convocation à remettre au stagiaire et une convention de formation à retourner signée revêtue du cachet de l'établissement sont envoyés à l'établissement au plus tard un mois avant le stage. La convention propose des interventions dont la durée est exprimée en "journée" ou en "demi-journée". Les prix sont exprimés en euros (organisme non assujetti à la TVA). Le prix (non assujetti à la TVA) d'une formation INTER (dans les locaux de l'Afar) est celui visé sur le site internet ; il comprend : l'intervention du/des formateur(s), le matériel pédagogique, les supports pédagogiques remis aux stagiaires.

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS

AFAR

46 rue Amelot 75011 Paris
Tél : 01 53 36 80 50
Fax : 01 48 05 31 51
Email : formation@afar.fr

Site internet : www.afar.fr

www.afar.fr

N°576 CURSUS DE SPÉCIALISATION EN PSYCHOGÉRIATRIE : LA PRISE EN SOINS DES PERSONNES ÂGÉES EN PSYCHIATRIE ET EN GÉRIATRIE

N° du stage	576 1 2027 INTER	Lieu de stage	46 rue Amelot 75011 PARIS
Durée du stage	8 jours	Dates	du 01/10/2027 au 02/10/2027 et du 03/12/2027 au 04/12/2027 et du 24/03/2028 au 25/03/2028 et du 09/06/2028 au 10/06/2028
Prix	2 150,00 €		

BULLETIN D'INSCRIPTION
ÉTABLISSEMENT

NOM DE L'ÉTABLISSEMENT :

RUE :

CODE POSTAL : VILLE :

NOM DU RESPONSABLE DE FORMATION :

TÉL LIGNE DIRECTE : FAX :

EMAIL :

ADRESSE D'ENVOI DE LA CONVENTION ET DE LA FACTURE (SI DIFFÉRENTE)

NOM DE L'ÉTABLISSEMENT :

RUE :

CODE POSTAL : VILLE :

PARTICIPANT

M. Mme Mlle NOM : PRÉNOM :

FONCTION :

EMAIL :

SERVICE : TÉL :

LIEU DE TRAVAIL :

RUE :

CODE POSTAL : VILLE :

Le participant est une personne en situation de handicap nécessitant un accueil spécifique

FAIT À :

LE : / /

SIGNATURE DU RESPONSABLE DE FORMATION

www.afar.fr